

Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 09 avril 2021

Le vendredi 9 avril 2021, en visioconférence sur Zoom, les membres de l'association COTRAVAUX Auvergne Rhône-Alpes se sont réunis sur convocation du Conseil d'Administration.

Membres Présent.e.s :

CACIAURA, Projet Etudes et Chantiers
CONCORDIA
JEUNESSE ET RECONSTRUCTION
REStE!
UNION REMPART
SOLIDARITES JEUNESSE

Membres représenté.e.s :

Association des Jeunes de Chantier (AJC)
Volontaires Pour la Nature (VPN)

Invité.e.s :

COTRAVAUX NATIONAL
Roland DEFENDINI, salarié de Cotravaux Auvergne-Rhône-Alpes

Le quorum stipulé dans l'article 11 des statuts est validé, la majorité des trois-quarts des membres présent.e.s ou représentés ayant été atteinte.

L'Assemblée était présidée par Pauline LOREK de l'association CACIAURA, co-présidente de l'association Cotravaux Auvergne-Rhône-Alpes. Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Laetitia CHEVROT de l'association CONCORDIA, co-présidente également.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente de séance :

- Validation de l'ordre du jour
- Approbation du PV d'AG 2020
- Présentation du Rapport moral et bilan d'activités 2020
- Présentation du bilan financier 2020
- Ratification du montant de la cotisation annuelle
- Election des membres du Conseil d'Administration

La Présidente de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour, un vote secret a été proposé et refusé à l'unanimité pour procéder à un vote à main levée.

1. Approbation du PV d'AG précédent

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 17 mars 2020 a été transmis aux membres en même temps que la convocation. Les membres en ont tous pris connaissance préalablement à la tenue de l'AG.

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 17 mars 2020 a été adopté à l'unanimité.

2. Présentation du rapport moral et du bilan d'activité

Les membres, après discussions et vote, adoptent à l'unanimité des présents le rapport moral et le bilan d'activité 2020.

3. Présentation du Rapport financier

Les membres, après discussions et vote, adoptent à l'unanimité des présents le rapport financier 2020.

4. Ratification du montant de la cotisation annuelle

Le montant de la cotisation annuelle 2021 est fixée à 15 euros par association membre. Le montant a été voté et adopté à l'unanimité.

5. Election des membres du Conseil d'Administration

Se présentent au Conseil d'Administration de COTRAVAUX Auvergne-Rhône-Alpes, les personnes morales suivantes à jour de leur cotisation :

Association des Jeunes de Chantier (AJC),
Association Le Mat 07,
CACIAURA Projet Etudes et Chantiers,
CONCORDIA
JEUNESSE ET RECONSTRUCTION
Association HELVIORUM - Randa Ardesca
REStE!
SOLIDARITÉS JEUNESSES – LE CRÉNEAU
UNION REMPART
Volontaires Pour la Nature (VPN)

Sont élus à l'unanimité, au Conseil d'Administration, l'ensemble des membres s'étant présenté.

- L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 15 h 20.


Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente de séance, co-présidente de COTRAVAUX Auvergne-Rhône-Alpes, et la Secrétaire de séance, co-présidente également, fait pour valoir ce que de droit.

Sont annexées à ce PV les pièces jointes suivantes :

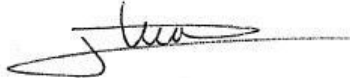
- Le rapport moral
- Les bilans d'activité et financier

Fait à Clermont-Ferrand, le 09 avril 2021.

La Présidente de séance :
Pauline LOREK,
Co-présidente,

Handwritten signature of Pauline Lorek in black ink, consisting of a stylized 'P' and 'L' followed by 'LOREK'.

La Secrétaire de séance :
Laetitia CHEVROT,
Co-présidente,

Handwritten signature of Laetitia Chevrot in black ink, consisting of a stylized 'L' and 'C' followed by 'CHEVROT'.